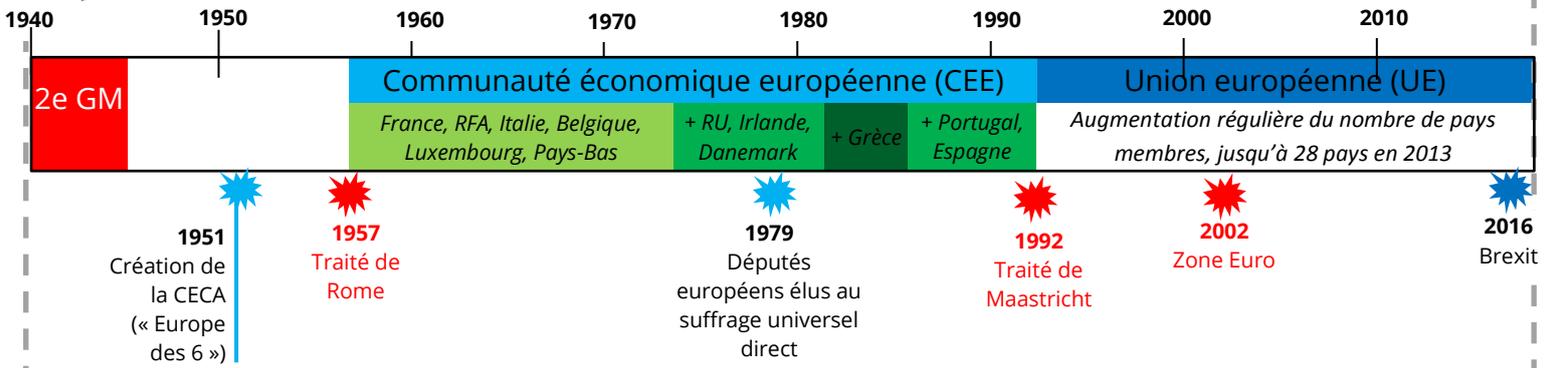


Affirmation et mise en œuvre du projet européen

Se repérer dans le temps :



Documents pour comprendre



Extraits du traité instituant l'Union européenne, signé à Maastricht en février 1992

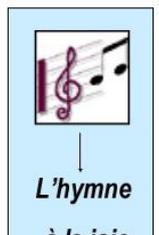
Article 3. Titre 1. L'Union européenne se donne pour objectif de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par l'établissement d'une monnaie unique.

Article 8.I. Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

Article 8B.I. Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.

LES SYMBOLES DE L'UNION EUROPEENNE

Devise : Unie dans la diversité



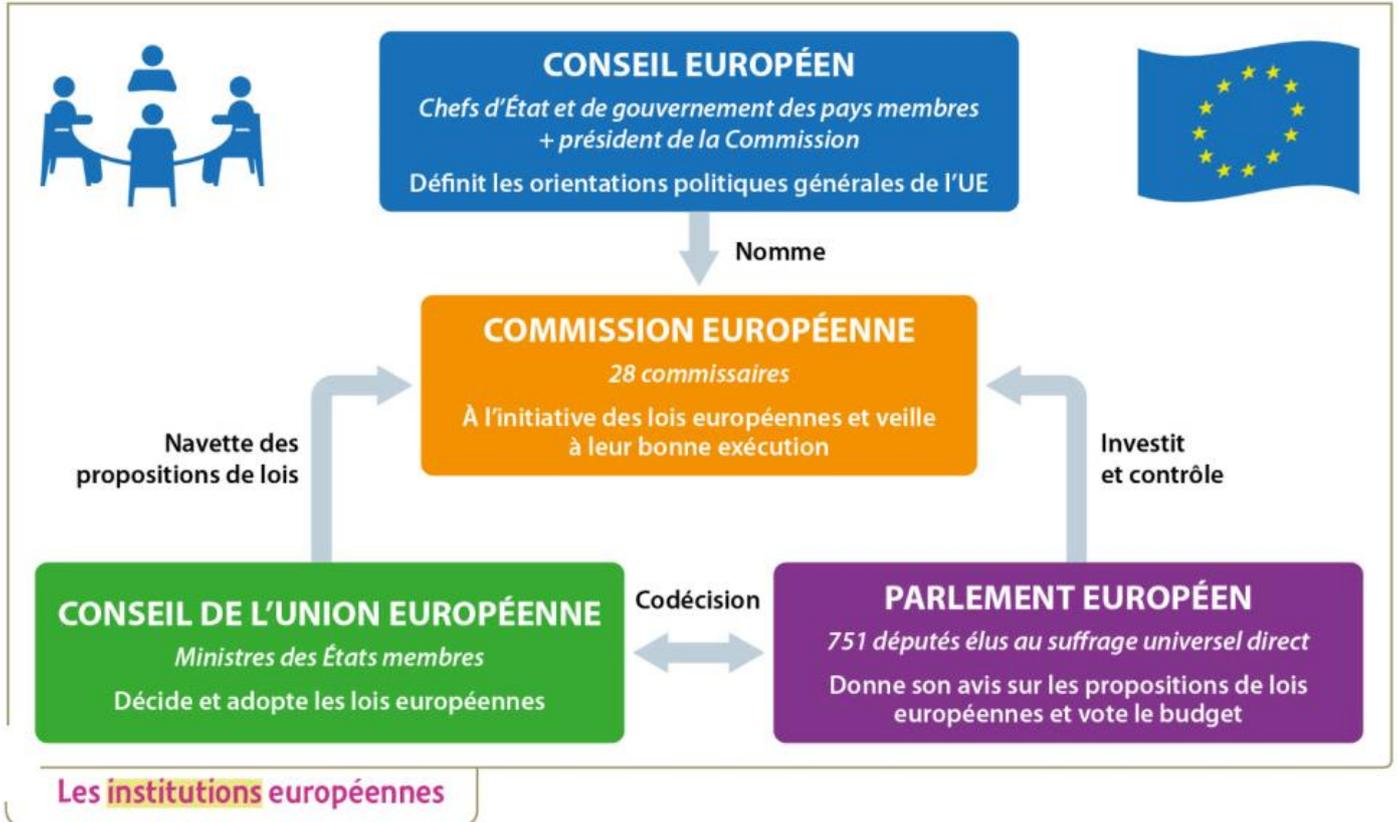
9 mai : journée de l'Europe

CECA : communauté économique du charbon et de l'acier

CEE : Communauté Economique Européenne

Marché commun/unique : Espace européen dans lequel les pays membres échangent librement des produits et des services.

Des institutions européennes naissent.
À partir de 1974, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement joue un rôle déterminant avec la Commission européenne.
En 1979, le Parlement européen est élu pour la première fois au **suffrage universel direct**



 Je retiens :

Après la Seconde Guerre mondiale, pour protéger la paix, six pays européens (France, RFA, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) créent la **CECA (en 1951)**. C'est le début de la construction européenne.

Cette alliance économique débouche ensuite sur la création de la **CEE**, signée par les 6 États à **Rome en 1957**, qui fonde un vaste marché commun.

En 1985 est créé l'**Espace Schengen** qui permet la libre circulation entre les pays adhérents (26 aujourd'hui), avec une seule carte d'identité.

La CEE passe petit à petit à 12 pays.

En **1992**, le **traité de Maastricht** donne une dimension politique et sociale à la CEE qui devient alors **l'Union européenne**. La citoyenneté européenne est créée.

L'Euro est lancé en 2002 mais certains pays décident de ne pas y adhérer. La **zone Euro** compte aujourd'hui 19 pays.

Après des élargissements successifs, l'UE compte 28 pays en 2013.

Plusieurs choses rendent difficile la gestion de l'UE : le nombre d'États qui augmente, la crise financière de 2008, la gestion du problème terroriste...

Le Royaume-Uni a décidé en 2016 de sortir de l'Union Européenne (Brexit), d'autres pays se posent la même question.